

REPUBLICATION

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
No. AMI/007/CORDAID/2021**

**POUR L'IDENTIFICATION D'UNE BANQUE EN VUE D'UN CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC CORDAID EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SUBVENTION NMF 3,
FINANCÉE PAR LE FONDS MONDAIL ET ALLANT DE 2021 à 2023**

Période de publication : du 23 juin 2021 au 05 juillet 2021

1. L'Organisation Catholique d'aide et de développement, CORDAID en sigle, est une ONG Internationale néerlandaise d'inspiration catholique, dont le siège est à la Haye aux Pays-Bas et a pour mission de stimuler l'autonomie dans le développement par la promotion de la culture de la paix, le respect des droits de l'homme et l'égalité des chances dans une société démocratique. Sa vision est celle d'un monde où les gouvernements, le secteur commercial, les citoyens et les organisations de la société civile unissent leurs efforts dans la lutte contre la pauvreté, les maladies, l'injustice et la promotion d'une éducation de qualité. Elle accorde une attention particulière aux groupes les plus vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et celles vivant avec handicap.

CORDAID a établi son bureau de coordination à Kinshasa depuis 2004. De nos jours, CORDAID finance les projets de plus d'une trentaine de partenaires locaux répartis dans les 24 provinces suivantes de la R.D.C. : Nord Ubangi, Sud Ubangi, Tshuapa, Mongala, Equateur, Tshopo, Ituri, Bas Uele, Haut Uele, Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Kasai-Oriental, Lomami, Haut Lomami, Tanganyika, Kongo Central, Kasai, Kasai-Central, Mai-Ndombe, Kwango, Kwilu, et la ville Province de Kinshasa et le Sankuru

Dans le cadre de la mise en œuvre des subventions de la troisième phase du nouveau modèle de financement (NMF 3) du Fonds mondial, composantes VIH-Tuberculose, pour lesquelles il a été retenu comme Récipiendaire Principal, CORDAID dans sa stratégie de mise en œuvre avait recruté des Sous-récipiendaires, et contractualisé avec des CDR et des transporteurs pour assurer une exécution efficace et efficiente du projet dans les provinces.

2. Pour la mise en œuvre des activités en République Démocratique du Congo (RDC), CORDAID procède régulièrement à des opérations bancaires et ce dans toutes les 24 provinces ci-haut citées où se trouvent ses partenaires ou ses bureaux de coordinations régionales. En cas d'augmentation du nombre de ses partenaires, CORDAID sera amenée à élargir aussi ses zones d'intervention impliquant les opérations bancaires en conséquence.

3. Par cet appel à manifestation d'intérêt (AMI), CORDAID invite toutes les les BANQUES ayant des Représentations dans les zones ci-haut citées et qui souhaitent être en relation d'affaires avec CORDAID, à répondre à cet appel à manifestation d'intérêts par la soumission de leurs dossiers selon les règles et modalités précisées ci-dessous.

4. CORDAID logera son compte principal dans une des banques à Kinshasa et logera ses sous-comptes dans toutes les banques dont la viabilité sera avérée et ce, pour faciliter ses différentes opérations avec ses différents partenaires, fournisseurs ou agents.

5. CORDAID n'est nullement pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de ce processus de sélection des fournisseurs.

6. **Probité et déontologie** : Dans toutes ses opérations, CORDAID respecte les normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses

doivent être strictement interdites et ne sont pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité de sa violation.

7. Les demandes de renseignements relatives à cet appel à manifestation d'intérêt doivent être soumises au plus tard le 25 juin 2021 à 16H00 heure de Kinshasa. CORDAID répondra à toutes les questions au plus tard le 01 juillet 2021. Toutes les réponses seront partagées avec toutes les banques ayant reçu le présent Appel à Manifestation d'Intérêts. Les demandes de renseignement doivent être envoyées directement par courriel, à cordaid.rdc@cordaid.org. Le numéro **AMI/001/CORDAID/2021** doit être repris dans l'objet du courriel.

8. A la fin de cet Appel à manifestation d'intérêt, CORDAID retiendra les (la) banque(s) qui auront(a) été jugée(s) viables, fiables et suffisamment représentées sur l'étendue de la République Démocratique du Congo. Avant toute notification, CORDAID, par l'entremise d'une commission ad-hoc, procédera à la visite des sièges de toutes les banques qui auront déposé leurs manifestations d'intérêts pour appréciation.

9. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à toutes les banques installées en République Démocratique du Congo répondant aux exigences suivantes :

- ✓ Avoir un siège social en République Démocratique du Congo et être en possession de documents administratifs valides (RCCM, Numéro d'impôt et / ou autre autorisation de fonctionnement délivrées par les autorités locales) ;
- ✓ Présenter la copie de l'agrément de la Banque Centrale du Congo ;
- ✓ Offrir les services d'un personnel compétent et apte à répondre aux besoins de CORDAID, dans votre proposition, prière envoyer la copie de l'organigramme de l'entreprise et les curricula vitae des 2 premiers responsables désignés pour la Collaboration (Un membre de la Haute Direction et Le Gestionnaire du Compte) ;
- ✓ Être en bonne situation financière, présenter la copie du dernier bilan certifié ainsi que le dernier rapport d'audit effectué par un cabinet d'audit indépendant légalement reconnu en RDC.
- ✓ Disposer de preuves de paiement des impôts ou taxes, en insérant dans le dossier la copie de l'Attestation fiscale, le quitus fiscal ou tout autre document de l'Administration fiscale attestant du paiement intégral des impôts au titre de l'exercice écoulé.
- ✓ Avoir de bonnes références en insérant dans le dossier les références et contacts d'au moins 05 ONG clientes actuelles et financées par des bailleurs de fonds internationaux ou des établissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo. CORDAID ne demande pas la violation du secret bancaire mais pourra utiliser les contacts pour la validation des références lors de l'évaluation. Il appartient à la banque en conséquence d'obtenir préalablement l'accord de son client cité dans ce sens.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont demandés de remplir la fiche de présentation présentée en annexe du présent Appel à Manifestation d'Intérêts et de remplir les différents taux appliqués ou proposés à CORDAID dans le cadre d'une éventuelle collaboration avec CORDAID.

Présenter la politique en place sur les taux appliqués sur certaines transactions. Taux sur les transferts effectués d'un compte vers un autre en interne dans la banque, le taux sur les transferts effectués d'un compte de la banque vers une autre banque ainsi que le taux appliqué sur les transferts d'un compte vers l'étranger.

- ✓ Les taux applicables en matière de crédit à la consommation des particuliers,
- ✓ Les taux de rémunération des avoirs en banque
- ✓ Indiquer les informations sur la banque correspondante en internationale, la réputation de celle-ci pourra être appréciée pendant les travaux de la commission ad-hoc.

10. Dépôt des dossiers

Toute banque intéressée par cet appel, déposera son dossier **au plus tard le 05 juillet 2021 à 16H00 heures, heure de Kinshasa (GMT+1)** – avec mention : « **AMI_001_CORDAID_2021** » adressée à :

Monsieur Sylvain DUHAU
Directeur Pays / CORDAID RDC

Les enveloppes devront être déposées sous pli fermé (en dur) à l'adresse ci-après :
65, Boulevard Tshatshi
Résidence FIKHUSS
Commune de la Gombe - Kinshasa
République Démocratique du Congo

Aucune soumission en électronique ne sera acceptée.

Tous les dossiers doivent être remis sous forme écrite, rédigées en français, signées et datées par un employé autorisé par l'organisation.

Tous les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de soumission figurant en annexe de cet appel à manifestation d'intérêt. Le Formulaire doit être complet et doit être accompagné de tous les documents et renseignements exigés (voir Article 8 ci-dessus).

11. Examen des dossiers

L'examen des dossiers se fera en 3 phases

1. Analyse de complétude de dossiers :

Lors de cette étape, la commission vérifiera la complétude des dossiers reçus par soumissionnaire. Un dossier est déclaré complet lorsqu'il contient les éléments ci-après :

- Fiche de présentation remplie et complète dument signée et cachetée par le/les Représentants officiels de la banque soumissionnaire ;
- Existence des documents administratifs ci-après listés :
 - o RCCM, Numéro d'impôt et / ou autre autorisation de fonctionnement délivrées par les autorités locales
 - o Copie de l'agrément de la Banque Centrale du Congo en cours de validité
 - o Copie de l'Organigramme de la Banque
 - o Les Curricula vitae de 2 Responsables désignés pour la Collaboration
 - o Dernier état financier certifié et le rapport d'audit y afférent
 - o Preuves de paiements des impôts et taxes : la copie de l'attestation fiscale en cours de validité, le quitus fiscal ou tout autre document de l'Administration fiscale attestant du paiement intégral des impôts au titre de l'exercice écoulé.
 - o Références et contacts d'au moins 05 ONG clientes actuelles et financées par des bailleurs de fonds internationaux ou des établissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo

CORDAID se réserve le droit de demander des informations complémentaires en rapport aux points ci-dessus auprès des soumissionnaires à tout moment de l'analyse et avant la sélection finale d'une banque.

2. Analyses des dossiers :

L'analyse des dossiers se fait en trois étapes et comprend les domaines suivants :

- Evaluation administrative et de la situation financière de chaque banque (75 points)
- Comparaison des grilles tarifaires pratiquées ou proposées à CORDAID (100 points)

Délai d'ouverture de compte	2
Délai d'exécution de transfert reçu de l'étranger	5
Délai d'exécution d'Ordre de Virement à l'étranger	4
Note maximale attribuable	100

EVALUATION DES POLITIQUES DE GESTION

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Note max.</i>
Conditions d'octroi crédit aux staffs CORDAID	4
Possibilité et conditions de rachat de crédits des staffs CORDAID avec d'autres banques	3
Politique d'avance de fonds aux partenaires ayant des contrats de partenariat avec CORDAID	3
Politique de sécurisation des traitements électroniques (E-banking)	3
Stratégie de couverture provinciale (Texte)	4
Stratégie de communication et de collaboration (Texte)	4
Informations sur les banques correspondantes en International	4

Note maximale attribuable 25

A l'issue de cette étape, seules les banques ayant totalisé un score supérieur ou égal à 150 points seront considérées pour la suite de l'étape d'attribution.

3. Contrôles de conformité et de validation des informations :

Par rapport aux exigences de ses bailleurs de fonds et de son siège, CORDAID effectuera des contrôles de conformité et de validations des informations fournies auprès des banques retenues et sur la base de ses propres procédures internes. Une visite auprès des infrastructures sera également programmée durant cette étape. La commission veillera également sur la viabilité et l'accessibilité des structures.

11.2. Etape de qualification de fournisseurs

A l'issu de ce processus, Cordaid signera un (des) contrats d'affaires avec la (la) banque(s) sélectionnée(s) pour ses différentes opérations en république Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 21 juin 2021

Pour CORDAID
Sylvain DUHAU
Directeur Pays



FICHES DE PRESENTATION DE L'OFFRE

I. FICHE DE PRESENTATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nom de la Banque :	
Nature de la Société	
Année d'ouverture	
Secteur d'activités	
Adresse Physique :	
Courriel de l'entreprise	
Numéro de téléphone de la réception	
RCCM, et Statuts (si disponible)	
Numéro d'impôt / NIF	
Nom du Directeur Responsable	
Numéro de téléphone du Responsable	
Courriel du Responsable	
Nom du Gérant / Gestionnaire de compte	
Numéro de Téléphone du Gérant / Gestionnaire de compte	
Courriel du Gérant / Gestionnaire de compte	
Référence bancaire	
Numéro du compte bancaire	
Quitus fiscal ou attestation fiscale	
Liste des clients / références	

Signature et cachet de la Banque

II. TARIFS USUELS	Taux pratiqués/proposées ou montants ou délais	Commentaires additionnels
Taux des frais sur les virements reçus de l'étranger		
Taux des frais sur les virements reçus localement d'autres banques		
Taux des frais sur les versements en espèces		
Taux des frais pour les virements émis à l'étranger		
Taux des frais pour les virements locaux émis vers d'autres banques		
Taux des frais pour les virements de compte en compte (même banque)		
Taux des frais pour les virements de compte en compte vers d'autres localités (si différent du point ci-dessus)		
Taux des frais pour les Mise à Disposition à l'intérieur du pays		
Taux des frais de retrait au guichet		
Taux des retraits aux distributeurs ATM		
Frais carnet de chèques		
Frais carnet Ordre de Virement		
Frais E-Banking		
Frais de gestion de compte		
Taux pour Commission BCC		
Taux des intérêts créditeurs ou bonifiés		

TAEG (Taux Annuel Effectif Global) Taux crédit aux particuliers conventionnés aux Staffs CORDAID		
Délai de traitement de demande de Crédit		
Durée Maximale de remboursement de crédit aux staffs CORDAID		
Délai d'ouverture de compte		
Délai d'exécution de transfert reçu de l'étranger		
Délai d'exécution d'Ordre de Virement à l'étranger		

Fait à Kinshasa le 21 juin 2021

Signature et cachet de la Banque

III. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX ZONES D'INTERVENTION DE CORDAID

(Merci uniquement de lister les bureaux / agences et non les distributeurs) - Mettre N/A pour les provinces pour lesquelles la banque n'est pas physiquement représentée)

Provinces	Présence effective (Oui/Non)	Nombre et localisation des agences
Nord Ubangi		
Sud Ubangi		
Tshuapa		
Mongala		
Equateur		
Tshopo		
Ituri		
Bas Uele		
Haut Uele		
Nord Kivu		
Sud Kivu		
Maniema		
Kasai Oriental		
Lomami		
Haut Lomami		
Tanganyika		
Kongo Central		
Kasai		
Kasai Central		
Mai-Ndombe		
Kwango		
Kwilu		
Kinshasa		
Sankuru		

Autres zones		
--------------	--	--

Fait à Kinshasa le 21 juin 2021

Signature et cachet de la
Banque

IV. AUTRES INFORMATIONS	DESCRIPTIONS SUCCINCTES
Conditions d'octroi crédit aux staffs CORDAID	
Possibilité et conditions de rachat de crédits des staffs CORDAID avec d'autres banques	
Politique d'avance de fonds aux partenaires ayant des contrats de partenariat avec CORDAID	
Politique de sécurisation des traitements électroniques (E-banking)	
Stratégie de couverture provinciale (Texte)	
Stratégie de communication et de collaboration (Texte)	
Informations sur les banques correspondantes en International : la réputation de celles-ci pourra être appréciée pendant les travaux de la commission ad-hoc.	

Fait à Kinshasa le 21 juin 2021

Signature et cachet de la Banque